



PRIX

Suite à la grève du lait de 2009, la Coordination Rurale a enfin réussi à attirer l'attention des politiques et des médias sur la rémunération trop faible des agriculteurs.

En 2016 les rapports sont effarants : 50 % des agriculteurs affichent des revenus inférieurs à 350 € par mois, aides PAC incluses. (source MSA)

Un éleveur perd 139 € chaque fois qu'il produit 1000 litres de lait en plaine (coût de production de 442 € et prix de vente de 303 € ; source: OFPM)

Au-delà des variations interannuelles, la situation des agriculteurs se détériore inexorablement

Les agriculteurs travaillent à perte. Les prix de vente des produits agricoles, **y compris les aides compensatoires et les produits joints, sont inférieurs aux coûts de production.** Les industriels et la grande distribution ont recours aux **importations privilégiant le moins-disant**, qui constituent pour eux la référence. Malgré la mise en avant de la qualité de la production française, le facteur prix prédomine et la situation s'aggrave.

L'Office de la formation des prix et des marges (OFPM) indique clairement dans ses rapports de **2015 et de 2017 que les prix payés aux agriculteurs sont en dessous de leurs coûts de production.** En juillet 2018, le président de la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) a reconnu **que la rémunération de la production agricole est toujours insuffisante.**

En 2017, pour les producteurs de blé (**dans le rouge pour la 5^e année consécutive**) le coût de production unitaire est annoncé à 182 € par tonne alors que le prix de vente moyen ajouté aux aides est de 175 €. Il faut de plus noter que ces chiffres sont établis dans une zone où les rendements sont de 81 quintaux /ha alors que le rendement moyen français 2017 est de 74. (source OFPM)

Concernant la viande bovine, le prix de vente des bovins, les produits joints et les aides représentent 401 € pour 100 kg de vif alors qu'il faudrait 448 € pour rémunérer les éleveurs, ces chiffres étant issus des exploitations de référence autrement dit des plus efficaces. (source OFPM)

La France est le pays le plus durement touché par la crise agricole, avec des coûts de production élevés liés au niveau des cotisations sociales, des normes sanitaires, environnementales, de la fiscalité...

Mais peu à peu les producteurs d'autres pays de l'Union européenne, pourtant montrés en exemple, finissent eux aussi par s'enfoncer dans les mêmes difficultés. Au-delà des pays tiers, **nos productions se concurrencent au lieu d'être complémentaires.** Cette crise grave n'est pas conjoncturelle mais bel et bien structurelle, et fait suite à un empiement de mauvaises orientations de la PAC depuis 1992.

Le président de l'OFPM reconnaît en avril 2018 que « *l'élément déterminant dans la formation des prix est lié à des paramètres internationaux sur lesquels l'Europe n'a pas de prise.* »

La position de la Coordination Rurale

C'est pour sortir de cette situation que la CR propose la **mise en place de l'exception agricole** afin de pouvoir réguler nos marchés européens. Face à la situation du secteur agricole la CR en appelle aux décideurs français et européens pour qu'ils **considèrent l'agriculture comme un secteur stratégique afin de mettre fin au libre marché qui décime l'agriculture européenne.**

Vu la part des produits agricoles dans le prix à la consommation des aliments (20 %) et la part consacrée par les ménages à leur alimentation (moins de 10 %), **le relèvement des prix agricoles à un niveau rémunérateur n'aurait pas d'incidence majeure sur les consommateurs.** Par contre, il permettrait **la suppression totale des aides compensatoires et de leur coûteuse gestion à la charge des citoyens, donc des consommateurs,** sauf dans le cas de zones à handicap naturel. Ce sont des aspects majeurs du projet pour une PAC renouvelée que porte la CR, qui aurait comme autres effets bénéfiques : **une alimentation garantie en quantité et qualité ; une relance de l'économie et du dynamisme rural ; une stabilisation de la taille des exploitations par une reprise des installations ; une meilleure préservation de l'environnement et une relation à l'animal renouvelée.**